

NA

LA LETTRE
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

N° 27
MARS 2021
ISSN 2555-297 X

Une mandature pour transformer et redonner du sens

Le mardi 2 février 2021, les conseillères et conseillers du CESER Nouvelle-Aquitaine, réunis en assemblée générale, m'ont élue à la Présidence pour les trois ans qui viennent. Un honneur et une responsabilité, dont je mesure l'importance dans cette période si particulière qui nous oblige, peut-être encore plus que d'ordinaire, à transformer et redonner du sens.

Depuis le début de la mandature en 2018, notre CESER a entamé une réflexion collective pour rénover l'image et le fonctionnement de l'assemblée consultative régionale, dans le prolongement d'une mutation engagée depuis la fusion des régions et le renouvellement qui l'a accompagnée. Qui sait qu'aujourd'hui, les trois quarts des conseillers du CESER sont dans leur premier mandat ? Qui sait que le CESER Nouvelle-Aquitaine est le seul CESER de France à s'être doté d'un règlement intérieur qui organise la parité à tous les postes de responsabilité du Bureau ? C'est pourtant ce jalon crucial, sur le long chemin vers l'égalité femmes-hommes, qui a permis, en ce début 2021 et pour la première fois de son histoire, de porter une femme à la présidence du CESER. Dans les trois années qui viennent, le CESER poursuivra sur cette voie de sa transformation. Dans les semaines et les mois qui viennent, il définira aussi sa feuille de route pour le reste de la mandature. Elle guidera nos travaux sur ce qui nous semble essentiel : la transition environnementale d'abord, pour contribuer à l'encourager, à en éclairer la complexité et à en trouver les modalités acceptables. La cohésion sociale et démocratique ensuite, pour relever le défi de porter un regard nouveau, déterminé, global et transversal sur la lutte contre les inégalités, les précarités, les discriminations, la participation démocratique. Dans ces derniers travaux, nous avons eu l'occasion d'exprimer notre inquiétude face à la crise profonde, multiforme, dans laquelle notre pays est plongé. Elle est sanitaire bien sûr, mais aussi sociale, économique, environnementale, et peut-être surtout démocratique. Un CESER a vocation à s'extraire des contingences du court terme auxquels le monde politique ne peut échapper, pour prendre le recul et la hauteur de vue, la capacité d'anticipation et d'imagination nécessaires à la concrétisation de l'intérêt général. C'est à cette tâche que le CESER Nouvelle-Aquitaine continuera de s'atteler, pour mieux chercher, humblement, à la place qui est sienne, à promouvoir une voie vers le haut, vers un nouveau cercle vertueux sur les défis démocratiques, sociaux, environnementaux et économiques, que nous affrontons. Car nous avons besoin, collectivement, de retrouver du sens, de la visibilité et la conviction qu'un nouvel horizon commun plus serein, dans un environnement préservé et laissant moins de gens sur le bord du chemin est possible. Nous avons besoin, aussi, d'ouvrir nos paroles, de décloisonner nos modes de pensées, de confronter sereinement nos points de vue, pour dépasser les lignes de tension de la société.

Institution par trop méconnue du grand public, le CESER est riche de l'incroyable pluralité de sa composition et de sa tradition d'échange, de débat et d'enrichissement mutuel entre ses membres. J'ai confiance qu'ensemble, dans la diversité de leurs parcours et de leurs sensibilités, les conseillères et conseillers du CESER sauront poursuivre sur la voie de l'ouverture vers les territoires, au service de l'intérêt régional.

Emmanuelle FOURNEYRON
Présidente

CESER 2021 : ÉLECTIONS DE MI-MANDAT



Nommés et installés pour 6 ans en 2018, les conseillers du CESER renouvellent leurs instances de gouvernance tous les 3 ans. Le rendez-vous a été fixé le 2 février 2021, au Palais des Congrès à Bordeaux pour le renouvellement de la présidence et des vice-présidents et secrétaires composant le bureau pour les trois prochaines années.

CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE
180 CONSEILLERS DÉSIGNÉS
REPRÉSENTANT 111* ORGANISATIONS
PATRONALES, SYNDICALES, ASSO-
CIATIVES, ENVIRONNEMENTALES...
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

Sommaire Lettre N° 27

Elections mi-mandat	P.1
Portrait, Emmanuelle Fourneyron, présidente	P.2
Le Bureau	P.3
Actus	P.4

*en représentation directe et indirecte



Sous la présidence du doyen d'âge, Bernard DÈCHE, et Amandine BAESEL, benjamine, faisant office de secrétaire de séance, 3 séquences de vote se sont succédées : l'élection à la présidence, l'élection des vice-Présidents de l'Assemblée et enfin l'élection des autres membres du Bureau.



Emmanuelle FOURNEYRON a été élue Présidente de l'Assemblée au premier tour en recueillant 106 voix sur 178 votants. Les conseillers du Bureau, 32 membres, la présidente, 20 vice-présidents, 11 secrétaires ont été élus à la suite. Le Bureau est paritaire : 16 femmes 16 hommes et compte 10 représentants des collèges 1, 2 et 11 représentants du collège 3. Au-delà des obligations réglementaires, le CESER Nouvelle-Aquitaine a de sa propre initiative introduit dans son règlement intérieur la règle d'une stricte parité dans ses instances de gouvernance et aux différents niveaux de responsabilité.



UNE ASSEMBLÉE QUI SE RENOUVELLE

Installé en janvier 2018, le CESER Nouvelle-Aquitaine avait été profondément renouvelé avec 53 % de nouveaux conseillers, et de nouvelles organisations représentées. Depuis, pas moins de 29 arrêtés complémentaires sont venus compléter et modifier la composition du CESER au gré des démissions, avec la nomination de 48 nouveaux membres.

En 2021, 103 conseillers sur 180 désignés n'avaient pas siégé au cours de mandatures antérieures.

Lors de la séance d'élection du 2 février, l'Assemblée a ainsi accueilli de nouveaux conseillers :

- Gisèle BOURCIER, au titre de la CGT (collège 2)
- Jean-Jacques CASTERET, au titre de l'Institut culturel basque et du CIRDOC – Institut occitan de cultura (collège 3)
- Agnès COUSSOT, au titre de la Fédération régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) (collège 3)
- Bertrand DEMIER, au titre de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) (collège 1)
- Benoît GARAT, au titre du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) (collège 1)
- Francis GRIMAUD, nommé dans le cadre du partage du siège octroyé conjointement aux établissements et organismes gestionnaires de plateformes portuaires et aéroportuaires (collège 1)
- Jean-Pierre LAROCHE, au titre de Génération Mouvement - Les Aînés ruraux (collège 3)
- Béatrice LAVILLE, au titre des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche (collège 3)
- Laurent MARCHAT, au titre de la CGT-FO (collège 2)
- Nicolas POCHÉLU, au titre du Comité régional des Groupements d'Employeurs par l'Insertion et la Qualification (GEIQ) (collège 3).

La part des femmes est aujourd'hui de 46 % et les 12 départements de la région sont présents.



EMMANUELLE
FOURNEYRON

Une présidente qui porte une ambition de lutte contre les précarités, les pauvretés, les inégalités et les discriminations à travers la suggestion d'une feuille de route : « Néo societias »

Emmanuelle FOURNEYRON, 44 ans, est diplômée de HEC et d'un master en Gestion et Politiques de santé de Sciences Po Paris. Après un parcours professionnel dans de grandes entreprises (General Electric, groupe Renault), elle se spécialise dans le secteur de la santé et rejoint le mouvement mutualiste. Elle dirige pendant 5 ans l'Union régionale de la Mutualité française en Aquitaine, puis crée en 2018, par essaimage de l'Université de Bordeaux, un bureau d'études spécialisé en évaluation et aide à la décision en santé. Elle y exerce depuis à son compte une activité d'évaluatrice de programmes et dispositifs de santé, pour les acteurs publics et institutionnels de santé. Elle est par ailleurs fortement investie dans le champ associatif, notamment au sein de la Ligue

des droits de l'Homme. Ses engagements principaux portent sur la promotion des droits et de la citoyenneté, la lutte contre les inégalités et les discriminations, et les questions de santé. Elle partage sa vie entre deux territoires très différents : Bordeaux et Port d'Envaux en Charente-Maritime. Elle est membre du CESER depuis 2018, membre en qualité de personnalité qualifiée désignée par le Préfet de région (collège 4). Depuis juillet 2019, elle porte au sein du CESER la proposition de déployer, parallèlement et en complémentarité avec la feuille de route de transition environnementale « Néo Terra », une grande ambition sociale et sociétale baptisée « Néo societias ».

« Face aux précarités, aux inégalités et aux discriminations persistantes qui minent la société et bloquent les parcours, face à une crise aux multiples facettes - environnementales, sanitaires, sociales, économiques, démocratiques -, nous devons trouver un nouveau chemin. La période qui s'ouvre pour notre région est capitale. Après la construction de la grande Région qui a profondément remodelé le territoire régional, doit venir le temps d'un profond engagement de la société néo-aquitaine en faveur de la protection de notre environnement et d'une amélioration des conditions de vie de toute la population, dans une société plus constructive et plus soucieuse de cohésion. Néo Terra constitue évidemment à mes yeux un tournant décisif dans cette direction ; Néo societias doit être son pendant social et sociétal. Car la crise actuelle que nous traversons nous montre l'urgente nécessité de repenser un nouveau cercle vertueux, autour des enjeux d'égalité, de coopération, de proximité, de durabilité, de créativité aussi, au service d'un nouvel horizon commun. Elle nous a montré aussi la quête de sens et l'attachement de bon nombre des habitantes et des habitants de la région à la force du lien social et humain. Elle nous a permis enfin de constater le foisonnement de projets et d'initiatives locales qui, partout, s'efforcent d'agir et d'inventer de nouvelles solutions pour contribuer à ces transformations.

Très attachée à l'exercice d'une citoyenneté active et convaincue de la nécessité d'institutions publiques et d'une démocratie sociale qui puissent prolonger les engagements individuels, je crois que le CESER a toute légitimité pour porter ces ambitions.

Il s'agira d'abord de consolider le fonctionnement du CESER comme lieu de débat démocratique et d'échanges d'idées, facilitant la participation et l'expression de tou-te-s. Ce projet est une opportunité de mobilisation de la force que représente la diversité de notre Assemblée, à travers toutes les organisations et sensibilités qui la composent et qui font sa richesse.

Il s'agira ensuite de renforcer l'utilité sociale du CESER, comme force de propositions et d'interpellations, à la fois concrètes et capables d'anticipation, formulées dans nos avis, rapports de saisines et d'auto-saisines et déclinées jusque dans notre participation à l'évaluation des actions menées. La présidence me semble avoir un rôle important à jouer pour porter, avec conviction et dans la durée, nos messages-clés auprès de l'exécutif régional comme des autres institutions et acteurs qui pourraient solliciter notre parole.

Il s'agira, enfin, de poursuivre l'ouverture du CESER sur la société et de mieux mobiliser la force que représente la mise en synergie de nos réseaux et territoires pour fédérer autour de ces ambitions transformatrices. »

UN BUREAU COMPOSÉ DES ANIMATEURS DES INSTANCES DE PRODUCTION POUR PLUS D'EFFICACITÉ ET DE TRANSVERSALITÉ

Le Bureau est l'organe exécutif du CESER dans le respect de la souveraineté de l'Assemblée plénière. Il définit et oriente le travail du CESER : validation du programme de travail des commissions et de la section et des cahiers des charges des réflexions. Il veille à la cohérence de l'activité de l'Assemblée en contribuant notamment à la coordination des travaux de ses instances de production et décide des modalités de publicité des travaux du CESER.



Présidente

- Emmanuelle FOURNEYRON (collège 4, personnalité qualifiée).

20 Vice-Présidents et Vice-Présidentes du Bureau

- Commission 1 « Éducation, formation et emploi » :**
Olivier CHABOT (COLLÈGE 2 - Confédération française démocratique du travail, CFDT),
Sylvie MACHETEAU (COLLÈGE 1 - Chambre régionale d'agriculture),
- Commission 2 « Développement des territoires et mobilité » :**
Camille de AMORIN BONNEAU (COLLÈGE 1 - Confédération des petites et moyennes entreprises, CPME),
Rima CAMBRAY (COLLÈGE 3 - Comités régionaux olympiques et sportifs, CROS),
- Commission 3 « Environnement » :**
Christine JEAN (COLLÈGE 3 - Ligue de protection des oiseaux),
Bernard GOUPY (COLLÈGE 1 - Chambre régionale d'agriculture),
- Commission 4 « Économie » :**
Daniel BRAUD (COLLÈGE 1 - Chambre de commerce et d'industrie régionale, CCIR),
Valérie FRÉMONT (COLLÈGE 2 - Confédération générale du travail, CGT),
- Commission 5 « Vie sociale, culture et citoyenneté » :**
Alain BARREAU (COLLÈGE 2 - Confédération générale du travail - Force ouvrière, CGT-FO),
Éric ROUX (COLLÈGE 3 - Réseau des indépendants de la musique),
- Commission transverse A « Finances régionales » :**
Christelle ABATUT (COLLÈGE 1 - Chambre de commerce et d'industrie régionale, CCIR),
Michelle HEIMROTH (COLLÈGE 2 - Confédération générale des cadres, CFE-CGC),
- Commission transverse B « Évaluation des politiques régionales » :**
Julien RUIZ (COLLÈGE 2 - Confédération générale du travail, CGT),
Christian CHASSÉRIAUD (COLLÈGE 3 - Fédération des acteurs de la solidarité),
- Commission transverse C « Coopérations inter-régionales, transfrontalières et internationales – Europe » :**
Stéphanie ANFRAY (COLLÈGE 3 - Fédération des conseils de parents d'élèves, FCPE),
Brigitte LAVIGNE (COLLÈGE 2 - Confédération française démocratique du travail, CFDT),
- Commission transverse D « Communication, valorisation des travaux et lien avec les territoires » :**
Philippe DESPUJOLS (COLLÈGE 2 - Union nationale des syndicats autonomes, UNSA),
Alix PORTET-LASSERRE (COLLÈGE 1 - Union des entreprises de proximité, U2P),
- Section « Veille et prospective » :**
Jany ROUGER (COLLÈGE 3 - Mouvement associatif),
Stéphane MONTUZET (COLLÈGE 1 - Unions régionales des sociétés coopératives ouvrières de production, URSCOP)

11 Secrétaires (dont 2 du Bureau) :

- Commission 1 « Éducation, formation et emploi » :**
Anne-Marie CASTÉRA (COLLÈGE 2 - Confédération française des travailleurs chrétiens, CFTC),
- Commission 2 « Développement des territoires et mobilité » :**
Claude BILLEROT (COLLÈGE 2 - Confédération générale du travail - Force ouvrière, CGT-FO),
- Commission 3 « Environnement » :**
Flavien THOMAS (COLLÈGE 2 - Fédération syndicale unitaire, FSU),
- Commission 4 « Économie » :**
Anne COUVEZ (COLLÈGE 3 - Groupes régionaux d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement, GRAINE),
- Commission 5 « Vie sociale, culture et citoyenneté » :**
Dominique NIORTHE (COLLÈGE 3, Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire, CRAJEP),
- Commission transverse A « Finances régionales » :**
Serge REY (COLLÈGE 3 - Établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur),
- Commission transverse B « Évaluation des politiques régionales » :**
Jean DEGOS (COLLÈGE 1 - Mouvement des entreprises de France, MEDEF),
- Commission transverse C « Coopérations inter-régionales, transfrontalières et internationales – Europe » :**
Laurent REBIÈRE (COLLÈGE 1 - Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, CRESS),
- Commission transverse D « Communication, valorisation des travaux et lien avec les territoires » :**
Muriel BOULMIER (COLLÈGE 3 - Union régionale des HLM),
- Secrétaires du Bureau :**
Bernard DÈCHE (COLLÈGE 3 - Agir ensemble pour l'insertion par l'activité économique, INAE),
Nathalie GAUTHIER (COLLÈGE 1 - Chambre des métiers et de l'artisanat régionale).



UNE VOLONTÉ D'ALLER À LA RENCONTRE DES ACTEURS DES TERRITOIRES DE NOUVELLE-AQUITAINE

Lors de son installation, le Bureau du CESER a défini un certain nombre de principes de fonctionnement interne et a souhaité garder un ancrage territorial en organisant une partie de ses réunions dans les 12 départements de la région. Ces rencontres seront l'occasion d'échanger avec des acteurs locaux, voire de visiter des lieux et/ou projets du territoire, mais aussi d'associer les conseillers du département à des temps d'échange avec le Bureau.

LE BUREAU DU CESER À L'ÉCOUTE D'ACTEURS CULTURELS À POITIERS



Il y a plus d'un an, en janvier 2020, le CESER Nouvelle-Aquitaine a adopté un rapport intitulé «*Droits culturels et pratiques en amateur : exigence éthique et ambition démocratique*». Il était inimaginable à l'époque que quelques mois plus tard l'ensemble des lieux de diffusion culturelle et des activités seraient condamnées à une fermeture durable et considérées comme des activités «non essentielles». Les questions soulevées dans ce rapport se posent avec une acuité encore plus vive aujourd'hui : que dire de l'état actuel des libertés d'expression, de création et de participation à la vie culturelle dans une société soumise à un impératif sanitaire de confinement, d'état d'urgence, de couvre-feu qui paralysent une part essentielle de la vie sociale ? Que dire d'un accès à la culture privé des liens sociaux, des moments de partage et d'humanité associés



à une expérience collective et réduite à la consommation individualisée de contenus numériques ?

Le 23 février, le Bureau du CESER a ouvert l'échange avec Jérôme LECARDEUR, Directeur du Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP), et Yann CHEVALLIER, Directeur du Confort Moderne sur la situation actuelle de crise et les perspectives d'avenir. «*Ce n'est pas le monde d'après (Covid-19) qu'il faut préparer, c'est le monde avec !*» témoignent ces acteurs de la culture, et les équipes s'y emploient. Leur créativité, leur inventivité et leur mobilisation sont bien là pour répondre au besoin de culture qui s'exprime fortement, et rien ne remplacera le spectacle vivant ! Nombre d'acteurs culturels de Nouvelle-Aquitaine réfléchissent à la place des arts et de la culture dans notre société, à leur possible et nécessaire contribution à la construction d'imaginaires d'un monde «en transition».

UNE CONTRIBUTION DU CESER À L'ÉLABORATION DE LA 3^E STRATÉGIE NATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ



ACTU

Dans la perspective du Congrès mondial de la nature qui se tiendra à Marseille du 3 au 11 septembre 2021, les CESER tout comme les Conseils régionaux et différents réseaux d'acteurs sont sollicités, par la Secrétaire d'État chargée de la biodiversité, pour apporter leur contribution à l'élaboration de la 3^e stratégie nationale de la biodiversité, applicable sur la période 2021-2030.

Le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité répondre à l'invitation, cette question ayant été au cœur de ses travaux passés et notamment dans son récent rapport «*Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine : l'urgence de transformer demain*». Le CESER alerte, dans ce document, sur l'urgence à renverser la tendance à l'érosion de la biodiversité, pour prévenir l'émergence de futures pandémies et conserver les services que la biodiversité rend, en particulier l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

La contribution du CESER sera présentée en avril 2021.

ACTU

LES ÉVOLUTIONS NÉCESSAIRES DES AGRICULTURES EN NOUVELLE-AQUITAINE À L'HEURE DES TRANSITIONS

En réponse à la saisine de la Préfète de région et du Président du Conseil régional, co-présidents du Comité d'orientation et de suivi de l'Observatoire des mutations économiques de Nouvelle-Aquitaine (Cosoména), le CESER Nouvelle-Aquitaine va présenter en mars, les conclusions de son rapport sur «*les évolutions nécessaires des agricultures en Nouvelle-Aquitaine à l'heure des transitions (climatique, écologique, énergétique, sociale...)*». La Section Veille et prospective du CESER présentera un état des lieux du paysage agricole néo-aquitain et de son écosystème, proposera les éléments d'un nouveau pacte social entre agriculteurs et société et donnera quelques repères pour la mise en œuvre des évolutions nécessaires. La version finale du rapport devrait être rendue publique vers la fin avril.



ACTU

LES THÈMES DE TRAVAIL DU CESER

En 2021, le CESER se mobilisera pour donner des avis sur les dossiers structurants en Nouvelle-Aquitaine (budget régional à toutes ses étapes, évaluation des politiques publiques, schémas régionaux, schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux [SDAGE] Adour-Garonne et Loire-Bretagne, programmes opérationnels européens,...) et participer à un certain nombre d'événements régionaux prenant ainsi toutes sa place dans l'animation du débat public.

Il proposera par ailleurs des éclairages, analyses et propositions sur un certain nombre de sujets tels que : «*Les patrimoines leviers de développement résilients des Territoires*», pour démontrer comment les patrimoines (culturels, architecturaux, naturels, et paysagers,...) peuvent être une ressource pour les territoires, «*L'éducation, la formation et l'emploi dans les métiers du sanitaire et du social*», pour apprécier les enjeux et impacts de la crise sanitaire pour les professionnels relevant de ces secteurs et les acteurs politiques concernés, «*la pauvreté et les précarités*», notamment pour les jeunes et les populations déjà précarisées avant la crise sanitaire, «*la neutralité carbone et les mobilités*», «*l'investissement en capital dans les entreprises : participations directes et fonds d'investissements en région*», «*le Corridor Atlantique*» du Réseau transnational européen de transport (RTET) dans le cadre du Réseau transnational Atlantique (RTA) des CESER.



ISSN : 2555-297 X

Lettre bimestrielle

Abonnement gracieux sur demande.

Directeur de la publication :

Wilfried Grounon

Rédaction : Pôle communication du Ceser

Maquette : Kymzo

Réalisation : Imp. Laplante

Crédits photos :

Photothèque Conseil régional :

Florian Delage, Alban Gilbert,

Sébastien Le Clézio, Paul Robin,

Françoise Roch

Jackie Chance de Pixabay

Photothèque du CESER

Nadezda Grapes / 123RF

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 Limoges Cedex 1

Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie

CS 70575

86021 Poitiers Cedex

Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr

CESER
R É G I O N
NOUVELLE-
AQUITAINE